



Évaluation du PIB à Mayotte

Document de Travail CEROM

N°1

Mai 2005

Auteurs

Olivier FROUTÉ - Responsable de l'Antenne INSEE de Mayotte - INSEE

Benoit MASSUYEAU – Département de la Recherche, AFD

Dépôt légal
ISBN
©Cérom 2005-05-30

Editorial

CEROM est un cadre de travail dans lequel l'INSEE, l'AFD, l'IEDOM et l'IEOM collaborent pour développer et valoriser les systèmes d'informations économiques des Départements et Territoires d'outre-mer. CEROM a déjà produit deux ouvrages sur le développement économique de La Réunion et de la Guadeloupe. Un autre document sur l'économie martiniquaise devrait voir le jour en juin 2005. Mais tous les travaux de CEROM ne disposent pas de données complètes et définitives. Différents investissements sont actuellement menés pour progresser sur la production de comptes ou d'estimations rapides sous des jeux d'hypothèses. Il est important de diffuser ces méthodes originales entre les partenaires de CEROM ainsi qu'aux partenaires institutionnels intéressés. C'est l'objet de cette nouvelle série « Les documents de travail de CEROM », dont le numéro 1 est consacré à l'estimation du PIB de Mayotte.

Sommaire

Introduction.....	5
Partie 1.- Les résultats	6
Fiche 1.- Estimation du PIB par les ressources et évaluation directe des valeurs ajoutées (borne supérieure).....	7
Fiche 2.- Estimation du PIB par les ressources et évaluation indirecte de la valeur ajoutée des ménages et EI	8
Fiche 3.- Estimation du PIB par les emplois finals	9
Fiche 4.- Synthèse et comparaisons internationales	10
Partie 2.- La méthode d'estimation	11
Etape 1: Valeur ajoutée des sociétés et des APU	12
1.1.- Les sociétés financières et non financières et les entrepreneurs individuels qui déclarent au régime réel d'imposition (environ 800 entreprises)	12
1.2.- Les administrations publiques.....	13
Etape 2: Valeur ajoutée des ménages et EI selon deux approches	14
2.1.- Approche par la production des ménages	14
2.2.- Approche à partir de la consommation des ménages	17
Etape 3 : Estimation du PIB par les ressources selon les deux approches méthodologiques	20
Etape 4: Evaluation du PIB par les emplois.....	21
4.1.- La consommation finale des ménages et administrations publiques	21
4.2.- La Formation brute de capital fixe des ménages, sociétés et des APU	21
4.3.- Les exportations et les importations	21
Etape 5: Synthèse des résultats	22
Présentation du projet CEROM	23

Introduction

Ce document de travail sur l'estimation du PIB de Mayotte découle d'une commande du Ministère de l'Outre-Mer, de la Préfecture et de la Collectivité départementale de Mayotte.

Jusqu'en 2005, il n'existait pas d'évaluation du produit intérieur brut (PIB) de Mayotte. Ce territoire, contrairement aux DOM, voire à certains TOM, ne dispose pas de comptes économiques si bien qu'il était jusqu'à présent impossible d'avoir une idée sur le niveau de PIB à Mayotte et donc sur le niveau de vie moyen de la population mahoraise.

Toutefois, la construction en cours du système statistique permet de disposer d'une information robuste et fiable. Ainsi, l'exploitation systématique des sources déjà disponibles et la réalisation d'enquêtes sur des secteurs bien définis a permis d'évaluer pour la première fois le PIB à Mayotte pour l'année 2001.

Ce travail a été réalisé dans le cadre défini par le projet CEROM (comptes économiques rapides sur l'outre-mer). L'INSEE, l'AFD et l'IEDOM ont mis en commun leurs compétences et connaissances pour réaliser cette mesure du PIB à Mayotte. Les travaux d'estimation aboutissent pour l'année 2001 à un niveau de PIB par habitant de l'ordre de 3 960 euros.

Plusieurs approches ont été développées pour parvenir à ce résultat. Tout d'abord une première approche a consisté à établir des sous-ensembles ad hoc et à estimer leur valeur ajoutée. A la différence des deux autres approches, elle a suivi une logique de surestimation pour dégager une borne supérieure à l'estimation du PIB.

La seconde, qui est également une approche par les ressources du PIB, part d'un découpage traditionnel de la valeur ajoutée par grands secteurs institutionnels (les sociétés, les administrations publiques et les ménages). Son originalité a été d'estimer la valeur ajoutée des ménages et entrepreneurs individuels à partir de leur consommation finale et par l'intermédiaire d'un compte simplifié de ce secteur.

Enfin, la troisième approche est basée sur l'estimation des emplois du PIB, à savoir, la consommation finale des secteurs institutionnels, leurs investissements et le solde commercial des biens et services.

Si la première approche permet d'obtenir une borne supérieure de 617 millions d'euros, la synthèse entre la seconde et troisième approche a abouti à une estimation du PIB de l'ordre de 610 millions d'euros pour l'année 2001.

La première partie de ce document présente les résultats et établit des comparaisons avec d'autres pays ou DOM-TOM. La seconde partie développe la méthode et les approches utilisées pour parvenir à ces résultats.

Partie 1.- Les résultats

Fiche 1.- Estimation du PIB par les ressources et évaluation directe des valeurs ajoutées (borne supérieure)

Cette première estimation, fondée sur un calcul de la valeur ajoutée, parfois évaluée par excès en cas d'informations insuffisantes, conduit à un niveau de PIB à Mayotte de **617 millions d'euros à prix courant pour l'année 2001**. Cela représente **4 000 euros par habitant en moyenne soit un peu moins de 20% du niveau moyen européen qui était de 21 170 euros** en standard de pouvoir d'achat pour l'année 2002 et pour l'Europe des vingt-cinq.

TABLEAU 1.- STRUCTURE DU PIB PAR SOUS-GROUPE*

	Millions d'euros	%
VA des entreprises déclarant au réel	177	29
VA des entreprises déclarant au forfait et secteur informel	68	11
VA du secteur agricole	54	9
VA des administrations	253	41
VA ménages hors EI	65	11
PIB par les ressources (borne supérieure)	617	100

* : la valeur ajoutée des institutions sans but lucratif est jugée négligeable

Source : CEROM, Comptes économiques.

Fiche 2.- Estimation du PIB par les ressources et évaluation indirecte de la valeur ajoutée des ménages et EI

Cette seconde estimation diffère de la première parce qu'elle procède d'une évaluation indirecte de la valeur ajoutée des ménages à partir de leurs dépenses de consommation finale. Les revenus des ménages et des EI ont pu être estimés en rajoutant une évaluation de leur épargne. A partir de ce revenu disponible brut, un compte des ménages a pu être construit, ce qui a permis de dégager *in fine* une valeur ajoutée qui s'élève à 181 millions d'euros. **Avec la valeur ajoutée des sociétés et des administrations publiques calculée précédemment, une seconde estimation du PIB de 598 millions d'euros a pu être obtenue.**

Le tableau suivant reprend la valeur ajoutée des trois secteurs institutionnels principaux de l'économie. On peut dégager deux résultats importants :

D'une part, **le secteur public occupe une place prépondérante dans l'économie mahoraise** par rapport à la valeur ajoutée des autres secteurs institutionnels. Les administrations publiques réalisent plus de 40 % de la valeur ajoutée de la Collectivité Départementale.

Et d'autre part, les proportions dans le PIB de la valeur ajoutée des « entreprises » et « administrations publiques » sont inversées entre Mayotte et La Réunion. Dans ce DOM voisin, c'est en effet le secteur des « sociétés financières et non financières » qui crée le plus de valeur ajoutée, avec 40 % du PIB contre 30 % pour ce secteur à Mayotte.

TABLEAU 2.- STRUCTURE DU PIB PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

	Mayotte (2001)		La Réunion (2001)*
	Millions d'euros	%	%
VA des entreprises	164	27,4	40,2
VA des administrations	253	42,3	30,3
VA ménages et EI	181	31,3	29,6
PIB	598	100	100

* : la valeur ajoutée des institutions sans but lucratif a été ignorée (elle est de 3 % à la Réunion)

Source : CEROM, Comptes économiques.

Fiche 3.- Estimation du PIB par les emplois finals

Grâce à des données fiables et un jeu d'hypothèses basées sur des ratios calculés sur d'autres DOM-TOM, **les emplois finals du PIB ont pu être reconstitués**. En faisant la somme de ces derniers, une troisième estimation du PIB de Mayotte a pu alors être dégagée. Le résultat obtenu a ainsi permis de vérifier la pertinence des estimations précédentes.

Cette nouvelle estimation s'élève à 624 millions d'euros. La présentation du PIB par emploi, qui apparaît ci-dessous, montre à nouveau le poids important du secteur public dans l'économie. La consommation finale des administrations publiques constitue en effet 50 % du PIB à Mayotte, contre 37 % à la Réunion.

TABLEAU 3.- POIDS DES COMPOSANTES DE L'EQUILIBRE RESSOURCES – EMPLOIS RAPPORTE AU PIB *

	Mayotte (2001)		Réunion (2001)	
	Millions d'euros	%		%
Produit intérieur brut	624	100	100	
Consommation finale	+ 645	103	106	
ménages	+ 357	57	70	
administrations	+288	46	37	
FBCF	+ 151	24	19	
entreprises et EI	+ 49	8	nd	
administrations	+ 72	11	nd	
ménages	+ 30	5	nd	
Exportations de B&S	+ 11	2	6	
Importations de B&S	- 183	29	32	

* : les variations de stock ne sont pas prises en compte.

Source : CEROM, Comptes économiques

Fiche 4.- Synthèse et comparaisons internationales

Une synthèse a pu être opérée entre les deux dernières approches. Elle s'élève à **610 millions d'euros**. Avec une population estimée à 154 000 habitants en 2001, le **PIB par habitant est de l'ordre de 3 960 euros**.

Le PIB par habitant de Mayotte est donc environ trois fois inférieur à celui de La Réunion et neuf fois supérieur à celui des Comores. Parmi les pays à la population comparable, le PIB par habitant de Mayotte se situe aux alentours de celui de Saint Vincent et Grenadines, de Belize et de la Dominique.

Il est également très inférieur au PIB par habitant moyen de l'Europe des vingt-cinq qui est de 21 170 euros en standards de pouvoir d'achat pour 2002.

TABLEAU 4.- LE PIB PAR HABITANT DE MAYOTTE : COMPARAISON AVEC DES PETITS PAYS ET DES DOM-TOM

Petits pays (population : inférieure à 1 million d'ha)	Population (2001)	PIB / Hab
Sao Tome et Principe	151 000	347
Comores	572 000	431
Djibouti	680 000	946
St. Vincent et the Grenadines	116 000	3 357
Belize	247 000	3 642
Mayotte	154 006	3 960
Dominique	72 000	4 096
Sainte Lucie	158 000	4 581
Seychelles	82 000	8 417
Guyane (2000)	172 505*	10 550
Réunion (2001)	720 000*	12 671
Guadeloupe (2000)	430 000*	13 071
Martinique (2000)	390 000*	14 283
Nouvelle Calédonie (1999)	217 000*	16 760
Europe des 25 (2002)	-	21 170
Pour information : France	59'039'000	24 225

* : estimations. Sources : World Development Indicators, IEDOM, INSEE et CEROM

Partie 2.- La méthode d'estimation

Cette partie développe la méthode utilisée. Tout d'abord, une estimation de la valeur ajoutée des sociétés, des entrepreneurs individuels (EI) déclarant au forfait et des administrations publiques est réalisée. Ensuite, l'estimation de la valeur ajoutée des ménages est effectuée selon deux approches. L'une a consisté à évaluer directement la production des ménages et autres EI dans une logique de surestimation en distinguant la production agricole, la production des ménages purs, et la valeur ajoutée des autres EI. L'autre approche est basée sur la consommation des ménages. Deux estimations du PIB peuvent alors être dégagées avec ces approches par les ressources, l'une étant une borne supérieure, l'autre étant une estimation qualifiée de « normale ». La partie suivante est consacrée à l'évaluation des emplois finaux. Une synthèse est finalement faite entre l'approche par les ressources et l'approche par les emplois.

Etape 1: Valeur ajoutée des sociétés et des APU

La comptabilité nationale distingue trois grands secteurs institutionnels : les sociétés financières et non financières (SF&SNF), les administrations publiques (APU) et les ménages et entrepreneurs individuels (ménages et EI). Grâce aux déclarations statistiques et fiscales, et aux déclarations annuelles de salaires des APU, nous disposons d'une base de données permettant de se rapprocher de la valeur ajoutée des deux premiers secteurs.

1.1.- Les sociétés financières et non financières et les entrepreneurs individuels qui déclarent au régime réel d'imposition (environ 800 entreprises)

Actuellement les liasses fiscales saisies par l'Insee ne concernent que les très grandes entreprises de Mayotte, c'est à dire 400 entreprises sur un total de 800. Le ratio de chiffre d'affaires de ces entreprises sur l'ensemble des sociétés financières et non financières qui déclarent au régime réel permet de connaître la valeur ajoutée totale dégagée par ce sous-ensemble. Ce ratio est de 89 % en 2001.

La fraude, qui par essence est mal connue, est estimée à 5 % de la valeur ajoutée. Les avantages en nature sont issus des déclarations annuelles de salaires.

La valeur ajoutée totale des entreprises déclarant au réel s'élève à 176,3 millions d'euros.

Un traitement statistique a permis de calculer la valeur ajoutée des EI déclarant au réel. Elle est de 13,7 millions d'euros.

Tableau 5.- Valeur ajoutée des sociétés financières et non financières et des entrepreneurs individuels qui déclarent au régime réel d'imposition (pour 2001)

SF&SNF et EI déclarant au réel	176,3
Dont SF&SNF	162,6
Dont entreprises individuelles	13,7

En millions d'euros

1.2.- Les administrations publiques

Les salaires bruts versés en 2001 par les administrations publiques sont estimés à 148 517 k€. Il faut rajouter :

- les charges sociales patronales : (entre 17,1 % et 18,7 %), soit 26 733 k€ (hypothèse à 18%) ;
- la prime d'éloignement (uniquement agents État expatriés) : 3 000 au plus avec une évaluation moyenne à 20 k€, soit un total de 60 000 k€.

Le total de rémunérations versées s'élève ainsi à 235 250 k€.

Il faut encore rajouter la consommation de capital fixe, évaluée à 10 % des salaires bruts (y compris les charges patronales), soit 17 525 k€.

TABLEAU 6.- VALEUR AJOUTEE DES APU (POUR 2001)

Source : Déclarations annuelles de salaires	Millions d'euros
Salaires brutes fonction publique	148,5
Charges patronales	26,7
Sources exogènes	
Prime d'éloignement	60,0
Consommation de capital fixe	17,5
VA des APU	252,8

Etape 2: Valeur ajoutée des ménages et EI selon deux approches

Si les données étaient globalement disponibles pour dégager des ordres de grandeur de la valeur ajoutée des sociétés et des administrations publiques, le problème essentiel a résidé dans l'estimation de la valeur ajoutée des ménages et EI. Deux approches ont été utilisées, l'une qui a suivi une logique d'estimation directe de la production des ménages et EI (production agricole, production de services de logement, ...), et l'autre qui a consisté à estimer la valeur ajoutée des ménages indirectement à partir de leur consommation.

2.1.- Approche par la production des ménages

La valeur ajoutée des ménages et du reste des EI a été obtenue en évaluant séparément la valeur ajoutée dégagée par trois sous-ensembles distincts.

Le premier contient les entreprises dont on ne dispose pas des comptes. Il faut connaître le nombre d'entreprises concernées y compris celles qui sont dans le secteur informel. La valeur ajoutée est calculée à partir d'un ratio de « valeur ajoutée sur chiffre d'affaires », différencié selon le secteur d'activité. Une hypothèse sur le chiffre d'affaires par entrepreneur individuel est finalement faite.

Le deuxième est composé du secteur agricole. La valeur ajoutée est calculée à partir de l'évaluation de la production agricole de Mayotte.

Le troisième regroupe les ménages purs. Sa valeur ajoutée est obtenue en estimant la production de services de logements de ces ménages et leur production de services domestiques.

2.1.1.- Première composante : les sociétés non financières et les entrepreneurs individuels au forfait

Pour évaluer la valeur ajoutée des sociétés déclarant au forfait, il est nécessaire de connaître leur chiffre d'affaires moyen, leur effectif par secteur d'activité et de disposer du taux de valeur ajoutée sur chiffre d'affaires par secteur d'activité.

Le nombre d'entreprises

Le nombre d'entreprises au forfait n'est pas connu précisément car le répertoire d'entreprises géré par la chambre professionnelle de Mayotte contient un certain nombre d'entreprises qui ont cessé leur activité sans que cela soit pris en compte¹.

¹ Les travaux récents de l'Antenne Insee de Mayotte ont permis de repérer 4 000 entreprises déclarées à la chambre professionnelle de Mayotte avec une forte présomption d'activité sur les 6 500 que suit la chambre professionnelle de Mayotte en 2003.

Toutefois l'exploitation des fichiers d'entreprises existant à Mayotte permet d'établir le nombre d'entreprises en activité et ayant une visibilité légale. Un recensement des entreprises en activité sur une partie du territoire de Mayotte a permis de constater que 25 % des entreprises recensées n'étaient pas enregistrées à la chambre professionnelle de Mayotte. Toutefois ce recensement n'a concerné que les entreprises avec une enseigne visible ; il exclut les artisans à leur compte qui ne travaillent pas sur un lieu fixe (chauffeur de taxi, maçon..). C'est la seule information disponible sur la taille de l'informel...

Le chiffre d'affaires moyen

Par définition, les sociétés au forfait ne doivent pas avoir un chiffre d'affaires supérieur à 76,3 mille euros si elles font du commerce et à 27 mille euros si elles effectuent des prestations de services. La répartition entre commerce et prestations de services est respectivement de 48 % et 52 %. Une borne supérieure moyenne du chiffre d'affaires de ces entreprises peut alors être calculée ; elle s'élève à 50 664 k€ ($76\,300 \times 0,48 + 27\,000 \times 0,52$).

Les taux de valeur ajoutée sur chiffres d'affaires

Ils ont été calculés par secteur d'activité à partir des données issues des plus petites entreprises du groupe de celles déclarant au réel.

2.1.2.- Deuxième composante : l'agriculture

L'évaluation de la production agricole a été faite à partir de l'enquête statistique sur l'agriculture et la pêche (DAF-INSEE). A partir d'une répartition des surfaces par type de culture, des rendements à l'hectare par la moitié de la production en terme de surface et des prix de vente, il est possible d'évaluer la production agricole. L'enquête a montré qu'il y avait peu de consommations intermédiaires. Celles-ci sont estimées à 1 % de la production agricole.

La valeur ajoutée ainsi calculée est produite par des entrepreneurs individuels.

2.1.3.- Troisième composante : les ménages purs

Les ménages purs contribuent à la valeur ajoutée via leur production de services de logements (marchande ou pour emploi final propre (PEFP)) et les autres productions pour emploi final propre (la PEFP de services domestiques et la PEFP agricole auto consommée).

a) PEFP et production marchande des ménages en services de logement

Il n'existe pas de source récente sur la production de services de logements hormis celle sur les sociétés de location immobilière (SIM, AROME....). Afin d'avoir une vision globale de cette production marchande (via les entreprises et les particuliers) et non marchande, les services de logements sont valorisés pour l'ensemble du parc immobilier. Pour ne pas avoir de doubles comptes avec la production des grandes

entreprises de la branche « location immobilière », leur production sera retranchée à l'évaluation globale.

Au RP de 2002, 36 892 résidences principales ont été recensées. Une première modélisation établie à dire d'experts permet d'estimer la production en services de logements à 82,9 millions d'euros en 2002. Cette production peut être estimée à 79,0 millions d'euros en 2001 (sachant que le taux moyen de progression du parc de logements entre 1997 et 2002 est de 4,9 %).

La PEFP et la production marchande des ménages en services de logements sont évaluées, compte tenu de la partie marchande propre aux grandes entreprises, à 64,7 millions d'euros (79 006 k€ pour le parc total en 2001 moins 14 263 k€ de services de location immobilière déjà comptés dans la valeur ajoutée des SF, SNF et EI déclarant au réel).

b) PEFP en services domestiques.

Au RP de 2002, il y a eu 1 885 personnes qui se sont déclarées comme personnels de services directs aux ménages (PCS 56), qui comprennent les serveurs et commis de restaurant et de café, les employés de l'hôtellerie (selon la chambre professionnelle de Mayotte, ils seraient au plus 350), les coiffeurs, les assistantes maternelles, les gardiens et autres employés de maison.

En terme de demande en 2002, il y avait 5 200 foyers fiscaux qui gagnaient plus de deux SMIG (14 040 euros par an), 3 200 qui gagnaient plus de trois SMIG et 2 100 qui gagnaient quatre SMIG et plus.

Même si le nombre d'employés de maison peut être sous-estimé par le RP (car les emplois ne sont pas toujours déclarés, les personnes ne sont pas toujours en situation régulière), il est très fortement contraint par la demande. Si les 5 200 foyers prenaient chacun un dixième de temps plein (4h par semaine), cela ferait 520 temps pleins payés au SMIG soit 302 mille euros ($488 \times 1,19 \times 520$).

c) PEFP en production agricole auto consommée

Cette dernière composante n'est pas évaluée car elle l'a été de façon globale avec la production agricole.

2.1.4.- Résultats par composante

TABLEAU 7.- VALEUR AJOUTEE DES MENAGES ET EI INFORMELS OU DECLARANT AU FORFAIT
SELON LA PREMIERE APPROCHE

Composante	Valeur ajoutée (en millions d'euros)
Entreprises au forfait et informel	68,1
Agriculture	54,0
Ménages purs	65,0
Dont production services logement	64,7
Dont production services domestiques	0,3
Total	187,1

2.2.- Approche à partir de la consommation des ménages

Cette approche d'évaluation de la valeur ajoutée des ménages a consisté à estimer la consommation des ménages et entrepreneurs individuels et à reconstituer une séquence inversée des comptes économiques de ce secteur pour en dégager *in fine* sa valeur ajoutée. Celle-ci s'élève à 181 millions d'euros.

2.2.1.- Revenu disponible brut

Dépenses de consommation finale

Le poste « **dépenses de consommation finale effectives** » a été estimé en prenant la consommation des ménages en 1995 (connue par l'enquête Budget de Famille (BDF)), en recomposant la série à partir des importations et en faisant l'hypothèse implicite que la structure de la consommation par groupe de produits a évolué comme celle des importations de biens de consommation courante (source : INSEE pour BDF 1995 et Douanes pour importations de 1995 à 2003).

Le poste « consommation en logement et énergie » a fait l'objet d'un redressement spécifique par l'intermédiaire des données des Recensements de 1997 et 2002 et de cadrages macro-économiques. Nous savons qu'il y a 57 % de logements loués en plus en 2002 par rapport à 1997, que la consommation en électricité est passée de 8,7 à 21 millions d'euros entre 1995 et 2001.

L'évolution du poste « *Alimentation* » estimée à 95 millions d'euros en 2001 est par ailleurs cohérente avec les importations de produits alimentaires (43 millions d'euros) et la production agricole estimée à 54 millions d'euros.

A cette estimation il a fallu rajouter :

- **l'autoconsommation** : estimée en 2001 à partir du chiffre de 1995 (7,4 millions) et en la faisant évoluer avec le population totale ;
- **la production pour emploi final propre** en services de logement : évaluée à partir de la valeur des loyers en fonction de la qualité des logements et de leur

taille (source : recensement de 2002 et valorisation au prix du marché par enquête), soit 83 millions d'euros, et multiplié par la proportion de propriétaires (41,4% pour RP 2002 et 33,5% pour RP 1997) ;

- **la correction territoriale**, positive pour Mayotte, dans la mesure où une partie des salaires distribués est dépensée en dehors du territoire mahorais. Cette correction territoriale a été évaluée à environ 10% des dépenses effectives de consommation (hors PEF services en logement et hors autoconsommation) et à 15% de la prime d'éloignement des personnes « expatriées ». Nous faisons l'hypothèse que cette prime est pour moitié dépensée (15% venant en correction territoriale et viennent donc s'ajouter aux dépenses de consommation sur le territoire, et 35% sont dépensés localement et sont donc déjà compris dans les dépenses effectives de consommation), et pour l'autre moitié épargnée.

Epargne brute (somme de la capacité de financement et de la formation brute de capital)

La capacité de financement ou CAF a été estimée par l'intermédiaire de l'équation suivante :

CAF = + flux nets de placements financiers (variation des placements liquides et dépôts à vue) entre n et n+1 sur la période 1998 et 2003 (source : IEDOM).

- crédits nouveaux aux particuliers (variation des encours des crédits aux particuliers d'une année sur l'autre ; source : IEDOM)

+ remboursements des emprunts (encours des crédits divisés par la durée de l'échéancier : 3 ans en moyenne pour les crédits courts et 8 pour les prêts immobiliers).

+ 50% de la prime d'éloignement du personnel « expatrié » des administrations publiques.

La formation brute de capital a été évaluée par l'intermédiaire du ratio « FBC sur consommation des ménages » calculé à la Réunion et en le multipliant par la consommation des ménages à Mayotte, soit « 480 / 5629 * 319 ».

2.2.2.- Solde des revenus primaires

Les données sur l'impôt sur le revenu ont été obtenues par la Trésorerie et la Paierie Générale.

Les cotisations sociales correspondent à 17 % du salaire brut versé aux salariés pour ce qui concernent les charges patronales (17 % de 230) et à 6 % des salaires bruts versés aux employés pour ce qui concerne les charges salariales (6 % de 230)

Les prestations sociales ont été obtenues *via* le Tableau économique Mayotte (TEM) 2003 / 2004 de l'INSEE.

Enfin les autres transferts courants ont été négligés.

2.2.3.- Excédent brut d'exploitation

Les salaires versés aux ménages (y compris primes d'éloignement et toutes cotisations sociales) ont été obtenus grâce aux déclarations annuelles de salaires et au traitement réalisé par l'INSEE.

Les intérêts de l'épargne ont été évalués en multipliant l'épargne des ménages et des EI en 2001 par un taux moyen de 2,5 %.

Les autres revenus de la propriété ont été négligés.

2.2.4. Valeur ajoutée des ménages

Elle est égale à l'excédent brut d'exploitation plus les rémunérations par les ménages du personnel domestique et les rémunérations par les EI de leurs salariés.

La rémunération du personnel domestique a été estimée plus haut (voir paragraphe 2.1.3. b ci-dessus).

La rémunération des salariés des EI a été approchée en multipliant le ratio « Rémunération des salariés par les ménages / EBE et revenu mixte » de la France (source : *La comptabilité nationale*, JP Piriou, 2004, la Découverte, page 51) par l'EBE calculé à Mayotte. Le ratio calculé pour la France est de 17%. Il a été ramené à 30% pour Mayotte pour tenir compte de la part plus grande du secteur informel.

TABLEAU 8.- VALEUR AJOUTEE DES MENAGES ET EI SELON LA SECONDE APPROCHE

Libellés	Résultat pour 2001 (en millions d'euros)
Capacité de financement	+ 34,4
Formation Brute de capital (FBC)	+ 30,2
Epargne brute	64,6
Consommation des ménages et EI	+311
PEFP services en logement	+46
Revenu disponible brut	422
Impôt sur le revenu	+ 11
Cotisation sociales	+ 53
Prestations sociales	- 15
Autres transferts courants	0
Solde des revenus primaires	471
Salaires (y.c. toutes CS)	- 330
Intérêt de l'épargne	- 2
Revenus de la propriété	0
Excédent brut d'exploitation	139
Rémunération du personnel domestique	+ 0,3
Rémunération des salariés des EI	+ 427
Valeur ajoutée des ménages et EI	181

Etape 3 : Estimation du PIB par les ressources selon les deux approches méthodologiques

Les estimations de la valeur ajoutée des SF, SNF et EI déclarant au réel, celle des APU (étape 1) et les résultats de l'estimation de la valeur ajoutée des ménages selon la première approche (étape 2.1.) nous permet d'obtenir **une première estimation du PIB qui constitue un plafond du fait des hypothèses posées**. Cette première estimation s'élève à 617 millions d'euros.

TABLEAU 9.- ESTIMATION DU PIB PAR LES RESSOURCES AVEC LA PREMIERE APPROCHE D'ESTIMATION DE LA VA DES MENAGES ET AUTRES EI

Sous-Groupes	Valeur ajoutée (en millions d'euros)
Entreprises au réel	176,3
Entreprises au forfait et informel	68,1
Agriculture	54,0
Administrations publiques	252,8
Ménages purs	65,0
Estimation plafond du PIB	616,6

Source : comptes économiques, Mayotte, CEROM

Avec la seconde approche pour estimer la valeur ajoutée des ménages (étape 2.2.), on obtient **une seconde estimation du PIB, légèrement inférieure, égale à 598 millions d'euros**.

TABLEAU 10.- ESTIMATION DU PIB PAR LES RESSOURCES AVEC LA SECONDE APPROCHE D'ESTIMATION DE LA VA DES MENAGES ET EI

Sous-Groupes	Valeur ajoutée (en millions d'euros)
SF et SNF (hors EI)	163,6
Administrations publiques	252,8
Ménages et EI	181,2
Seconde estimation du PIB	597,6

Source : comptes économiques, Mayotte, CEROM

Etape 4: Evaluation du PIB par les emplois

Il s'agit dans cette nouvelle étape d'estimer les emplois finals (i.e. la consommation, l'investissement, les exportations et les importations) du PIB ce qui nous permet par la somme de ces emplois d'obtenir une nouvelle estimation du niveau du PIB.

4.1.- La consommation finale des ménages et administrations publiques

La consommation finale des ménages a été estimée plus haut (voir paragraphe 2.2.1.). **La consommation finale des Administrations publiques** est considérée comme équivalente aux dépenses de fonctionnement (hors dette et hors dotation à l'aménagement et au développement rural) de la Collectivité départementale de Mayotte, de l'Etat et des Communes.

4.2.- La Formation brute de capital fixe des ménages, sociétés et des APU

La Formation brute de capital fixe (**FBCF**) **des entreprises déclarant au réel** a été calculée en multipliant la proportion de l'EBE utilisée pour investir en France (2/3 environ) par l'EBE des entreprises de Mayotte.

Nous avons supposé que le ratio « FBCF/Valeur ajoutée » des entreprises individuelles déclarant au forfait est identique à celui des SNF et SF de Mayotte, ce qui nous a permis ainsi de dégager **la FBCF des EI déclarant au forfait** en multipliant ce ratio par leur valeur ajoutée.

La FBCF des ménages est considérée comme équivalente à la Formation brute de capital (FBC) calculée dans le compte des ménages (voir paragraphe 2.2.1.)

La FBCF des administrations publiques a été assimilée aux dépenses d'investissement de la Collectivité Départementale et de l'Etat (source : Trésorerie Paierie Générale)

4.3.- Les exportations et les importations

Les exportations et les importations de biens sont tirées des fichiers de la douane.

Les exportations de services ont été assimilées aux dépenses des personnes non résidentes, en séjour touristique à Mayotte (estimation à partir d'une enquête tourisme de l'INSEE en 2003).

Les importations disponibles étant valorisées en CAF (« Coût, assurance, fret »), elles incluent le coût de transport et celui des assurances qui constituent l'essentiel des importations de services. Nous avons cependant ajouté aux importations de biens CAF, les autres services non facteurs par l'intermédiaire du pourcentage des « importations de SNF autres que assurance et transport » dans les importations totales de biens et services non facteurs de la Réunion multiplié par les importations de biens CAF à Mayotte.

TABLEAU 11.- ESTIMATION DU PIB PAR SES EMPLOIS FINALS (MILLIONS D'EUROS)

Emplois	Résultat pour 2001
Consommation finale des ménages	357
Consommation finale des APU	+288
FBCF des SNF et SF et EI déclarant au réel	+39
FBCF des autres EI	+10
FBCF des APU	+72
FBCF des ménages	+30
Exportations de biens	+1
Exportations de services (FAB)	+10
Importations de biens (CAF)	- 181
Importations de services non facteurs (SNF)	- 2
PIB par les emplois	624

Source : Comptes économiques, CEROM

Etape 5: Synthèse des résultats

Une synthèse a été opérée entre le PIB obtenu par les ressources (seconde approche) et celui obtenu par les emplois finals. D'un côté la valeur ajoutée des ménages et EI a été augmentée en redressant la rémunération des salariés des EI et du personnel domestique. Du côté de l'équilibre ressources emplois, nous avons réduit les dépenses de consommation finale des ménages et augmenté les importations de services non facteurs. **Les deux méthodes d'estimation du PIB convergent ainsi vers le chiffre de 610 millions d'euros. Avec une population estimée à 154 000 habitants en 2001, on obtient ainsi un PIB par habitant de l'ordre de 3 960 euros.**

TABLEAU 12.- SYNTHÈSE

Méthodes d'estimation du PIB	En millions d'euros
<u>PIB par les ressources</u>	
Estimation « haute » par la production des ménages et EI	617
Estimation « normale » par la consommation des ménages et EI	598
<u>PIB par ses emplois finals</u>	624
Synthèse et estimation finale du PIB	610
Estimation « haute » du PIB	617

Source : Comptes économiques, CEROM

Présentation du projet CEROM

Le projet Comptes Economiques Rapides sur l'Outre-Mer (CEROM) a pour objet de développer la connaissance économique quantitative des économies ultra-marines. Le projet se propose de développer, en partenariat inter-institutionnel, des outils de synthèse rapide de l'économie. Des modèles économiques devront permettre, sur une base estimative, de réaliser des comptes économiques rapides sur les années les plus récentes. La mesure synthétique de l'activité sur l'année en cours à l'aide d'indicateurs conjoncturels est également envisagée. Au-delà de cette production d'information, le projet CEROM vise la promotion de l'analyse économique. Il s'attache ainsi à valoriser les bases d'informations disponibles, notamment par des bilans macro-économiques et des analyses sectorielles.

Le projet CEROM, initié lors du séminaire sur la modélisation macro-économique tenu à Pointe-à-Pitre les 17 et 18 juin 2002, a connu un démarrage effectif depuis le début de l'année 2003. Ce projet est impulsé par l'INSEE, l'IEDOM, l'IEOM et l'AFD auxquels pourront se joindre progressivement d'autres partenaires. Les premiers travaux ont concerné la Guadeloupe et la Réunion. Des bilans macro-économiques sur la Réunion, la Martinique et la Nouvelle-Calédonie devraient voir le jour dans les prochains mois.